



**PHOTOGRAPHIÉ. PROTÉGÉ.**



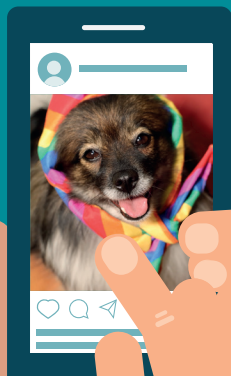
## METS TES PRODUITS EN LUMIÈRE.

Tu souhaites accroître tes opportunités commerciales grâce à de jolies photos ? Mets en lumière tes produits. Les images de produits sont aussi protégées.

# TIRE AU CLAIR LES DROITS D'UTILISATION.

Tu veux augmenter l'attrait visuel de ton site Internet avec de belles images ? Il est essentiel de tirer au clair les droits d'utilisation des photos que tu télécharges à partir d'une banque d'images.





## **LA PRUDENCE EST DE MISE SUR LES RÉ- SEAUX SOCIAUX.**

Une belle photo publiée sur Instagram retient ton regard et tu aimerais la partager ? Attention lorsque tu télécharges une photo d'autrui pour la publier sur ton compte. Tu dois obtenir l'accord du ou de la photographe. Si, en revanche, tu ne fais que la mettre en lien, il n'est pas nécessaire de demander son consentement.

# LES IMAGES DE MÉDIAS SONT AUSSI PROTÉGÉES.

Tu aimerais renforcer visuellement ton message en l'accompagnant d'une image forte ? N'oublie pas que, dans ce cas aussi, il faut obtenir l'accord de l'auteur de la photographie.





## **TES PHOTOS T'APPARTIENNENT.**

Aimes-tu immortaliser sur photo des moments forts ? Ces images t'appartiennent. Personne ne peut les utiliser sans ton accord.

Attention : si tu souhaites publier tes photos ou les mettre à disposition d'autrui, tu dois obtenir l'accord de toutes les personnes qui y figurent.

# 5 CONSEILS POUR L'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

1. Autant que possible, utilise toujours tes photos.
2. Si tu souhaites employer les photos d'autres, obtiens leur accord par écrit.
3. Conviens avec le ou la photographe quand et comment tu peux te servir de ses photos. Certains photographes réclament des honoraires pour l'utilisation.
4. Lorsque tu as recours à une photo, indique toujours qui l'a réalisée.
5. Si tu fais usage de photos provenant d'une banque d'images, vérifie avec soin les licences. Elles régissent les droits d'utilisation.

## SOUHAITES-TU EN SAVOIR PLUS ?

Informe-toi auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété intellectuelle (IPI) :  
<http://www.ipi.ch/protection-des-photographies>



**TOUTES LES PHOTOGRAPHIES  
SONT PROTÉGÉES.  
LES TIENNES AUSSI !**

Conception, rédaction et mise en page LerNetz AG/ Photos Christoph Schütz



**IGE | IPI**

**Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle**

Stauffacherstrasse 65/59g, CH-3003 Berne

+41 31 377 77 77, [info@ipi.ch](mailto:info@ipi.ch)

[www.ige.ch](http://www.ige.ch)